

Image not found or type unknown



garde denfant faut'il un jugement ?

Par **isabe**, le **29/06/2009** à **11:24**

bonjour je suis separer de mon ex depuis la nissance de mon fils ki a ojourd'hui 15ans nous avons le garde alternee et depuis 2 an la maman a demenager et elle ma confier la garde definitive de mon fils avec mon accord et elle ma juste fait une lettre ki signale k jai la garde definitive mais les allocation familial me demende un jugement ki prouve k jai la garde definitive coment doije faire faut'il vraiment un jugements?